

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 38

Artikel: La femme de l'avenir : II
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

La femme de l'avenir.

II

Notre abonnée, auteur de la lettre que nous avons publiée samedi dernier, nous paraît avoir été piquée au vif par les quelques réflexions dont nous avons accompagné cette épître. On en pourra juger par les lignes suivantes, qu'elle vient de nous adresser, et que, contre son désir, nous nous permettons de soumettre à nos lecteurs, dans l'intérêt de la discussion. Il nous suffit, croyons-nous, de taire son nom, pour ne pas commettre une indiscretion.

Monsieur le Rédacteur,

Ceci n'est pas destiné à la publicité et ne s'adresse qu'à vous seul, parce que mon âge, ni mon titre de mère de famille ne me permettent de vous suivre sur le terrain peu sérieux où vous a amené le simple énoncé de l'opinion d'une femme.

Le ridicule est une arme qui tue celui qu'elle blesse, mais qui ne donne pas raison à celui qui s'en sert. Il me serait bien aisé de faire cesser l'hilarité que vous cherchez à entretenir chez vos lecteurs contre la femme, en général, en prouvant que jamais les dames-électeurs ne s'abaisseraient aux bassesses qu'on voit si fréquemment souiller les élections politiques. Si leurs nerfs, dont vous vous égayez si bien, peuvent influencer leur jugement, le vin, en revanche, n'est-il pas le sage conseiller des têtes déjà trop montées de Messieurs du sexe fort ?... Qu'en dites-vous, Monsieur ? Les premiers peuvent se maîtriser à l'aide de la force morale ; ce dernier n'a aucun frein. Les juristes savent si bien cela, que, comme ils ont fait les lois en faveur de l'homme, ils n'ont pas manqué d'admettre comme circonstance atténuante dans les délits, l'état d'ivresse de ceux qui les commettent.

Quant à cette raillerie, plus surannée que véridique, que là où se trouvent deux femmes, la guerre est bien près d'éclater, je n'opposerai que deux faits qui, entre plusieurs, me viennent à l'esprit. Dans la ville voisine existaient une société de chant, chœur d'hommes, plus son orchestre. Ces deux associations, qui ne devaient vivre que d'harmonie, se sont, au bout de peu d'années, l'une scindée en deux parties, à la suite de dissentiments politiques, l'autre dissoute pour des motifs analogues.

À côté de ces faits, on constate avec satisfaction, que, dans la même localité, une humble société de femmes, qui a pour but la confection de vêtements

pour les enfants pauvres, subsiste depuis plus de dix ans, sans qu'aucun nuage de discorde l'ait jamais troublée.

Voyez aussi la respectable association internationale des femmes accomplir sa grande œuvre de relèvement moral, avec un élan, un ensemble, un lien de solidarité qui ne s'est jamais démenti depuis 14 ans. Et puis, Monsieur le rédacteur, en reconnaissance du conseil que vous me donnez, je vous offre celui-ci, que je vous garantis bon, et surtout opportun : Procurez-vous le charmant livre humoristique et philosophique de Gustave Droz, intitulé : *Tristes et sourires* ; ouvrez-le à la page 66 et faites apprendre par cœur, au personnel collaborateur de votre aimable journal, les premiers alinéas de la page 67.

N'en croyez pas moins, Monsieur, à mon estime et à mon absence de toute rancune. ***

Pour satisfaire au désir exprimé par notre abonnée, nous reproduisons les passages de l'ouvrage de M. G. Droz, page 67, sur lesquels elle a bien voulu attirer notre attention. Les voici :

« La façon dont les hommes jugent les femmes est un indice certain sur la façon dont eux-mêmes doivent être jugés, et le mépris qu'ils portent est une preuve du peu d'estime qu'on leur doit.

» Lorsqu'une femme ressemble à une drôlesse et se conduit comme elle, il y a de grandes chances pour que son mari soit un drôle.

» Mais autrefois, où l'on vivait dans l'intimité du beau sexe, quel est le galant homme qui se fût permis de parler des femmes sur ce ton de supériorité blessante ? Il les connaissait trop pour n'en pas être respectueux. Les femmes, de leur côté, cherchaient à se rendre dignes du culte dont elles étaient l'objet.

» Le beau sexe est ce qu'on le fait.

» Et nous sentant adorées, nous devenions tout naturellement adorables.... Tous ces joveaux s'imaginent-ils, vraiment, qu'avant eux il n'y avait ni grâce, ni beauté, ni jeunesse ? Nous les eûmes, petits vauriens, ces séductions, et nous les eûmes à un haut degré. Il est pénible d'avouer ces choses-là ; cependant, il faut bien se défendre ! On ne peut pas se laisser supprimer ainsi sans protestation. »

Madame, vos lettres nous ont fait grand plaisir ; non seulement elles sont bien écrites, mais elles

respirent une franchise qui nous plaît. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que vous ayez pris la mouche. Pourquoi vous fâcher, pourquoi nous montrer une fois de plus que la femme, en général, est très susceptible et ne sait pas supporter la critique?...

Vous nous reprochez de vous juger trop sévèrement : permettez, Madame ; quand vous vous attaquez à l'homme, vous n'y allez pas de main morte. Nous tombons dans les « bassesses et les turpitudes » des qui souillent les élections politiques ; le vin » est notre conseiller ; les juristes font les lois en » notre faveur et admettent, dans la répression des » crimes, des circonstances atténuantes pour les » ivrognes, » et patati et patata !

Ah ! vous m'avouerez que ça n'est pas gentil. J'en suis désolé, mais je ne saurais reconnaître dans ce langage « l'ange de douceur et de bonté » dont nous parle Legouvé dans son poème sur le mérite des femmes.

Voyez donc, chère abonnée, comme vous êtes violente, sans vous en douter, dans une discussion qui devrait être toute bienveillante. Et comment voulez-vous qu'on se représente sans inquiétude la femme usant du droit de vote et de tout ce qui s'y rattache !

Empressons-nous d'ajouter ici qu'il nous est revenu de tous côtés que de nombreuses mères de famille ont protesté contre l'offre d'un droit qu'elles n'ont point demandé et qu'elles ne désirent pas.

Vous nous citez, Madame, des exemples de dévouement et de charité chrétienne, des œuvres philanthropiques qui prospèrent dans les mains de la femme ; nous n'en doutons nullement ; chaque fois qu'elle saura rester dans les devoirs et la belle mission que lui assignent son caractère, sa tendresse, sa persévérance, elle exercera sur la famille et sur la société la plus grande et la plus heureuse influence. *Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs*, a dit un écrivain avec beaucoup de raison.

C'est ce beau sujet sur lequel nous nous proposons de revenir, en vous démontrant combien votre jugement sur les idées du *Conteur* a été prématuré.

J'en viens maintenant au passage que vous me signalez dans l'ouvrage de M. G. Droz. Franchement, vous n'avez pas eu la main heureuse. Il s'agit là d'une vieille baronne, qui manifeste d'une manière on ne peut plus ridicule ses regrets sur le passé, sur les charmes et les séductions de sa jeunesse ; qui rappelle, sans rougir, qu'on la trouvait belle, qu'elle était adorable et adorée ; qui montre à son mari, avec un sans-gêne inqualifiable, les billets de ses premiers amants ; qui regrette les bals et les fêtes de St-Cloud, sous la Restauration, « où l'on montait sur les chaises pour la voir danser ! »

Et c'est en pleurant sur ce temps qui n'est plus, sur ces plaisirs de jeunesse déjà si loin d'elle, que la vieille coquette, dans un visible dépit, se prend à médire de ceux dont elle rechercha tant les hommages, et qu'elle essaie de leur donner des leçons de philosophie et de morale!...

Vous savez, Madame, « quand le diable fut vieux, il se fit ermite, » mais il eut peu de succès.

Cela dit, Madame, et pour vous prouver que je ne vous en veux pas, je vais vous donner quelques petites indications très utiles dans le ménage :

Comme unè mère de famille doit toujours être pourvue des objets nécessaires à l'entretien et au raccommodage du linge et des vêtements, tels que rubans de fil, gaucès, fil, coton, soie, aiguilles, épingles, passe-lacets, boutons, agrafes, etc., il est bon qu'elle puisse se les procurer à bonne source et en reconnaître la qualité. — Le fil le plus estimé est le *fil de Rouen*. Lorsqu'il porte des numéros, le numéro le plus faible indique le fil le plus gros. Un bon fil doit être bien rond et homogène dans toute sa longueur. — Le meilleur de tous les cotons à coudre est celui qui est connu sous le nom de *fil d'Irlande* ; il porte la marque à la *Croix*, avec les initiales C. B. — On reconnaît le bon teint du *coton rouge* pour marquer le linge, en en lavant une petite portion dans une eau de savon très chaude. — Les cotons se salissent et s'altèrent, lorsqu'ils restent exposés à l'air. — La soie à coudre dite *Cordonnet* s'emploie pour la plupart des ouvrages de couture ; la soie *anglaise* pour les boutonnières et les piqures, la soie *floche* pour les reprises et la couture fine ; le *Cordonnet de Berlin* pour les ouvrages au crochet. — La meilleure laine, pour les ouvrages de tapisserie, est la *laine de Saxe*. — Les meilleures aiguilles sont les aiguilles anglaises. Celles, dont on se sert journellement, doivent être piquées sur un morceau de flanelle et non serrées dans un étui, où elles s'émoussent. — Enfin, les meilleures épingles sont également les épingles anglaises. Elles doivent avoir la tête bien close et la pointe effilée.

L. M.

Un souvenir du Sonderbund.

La petite histoire que je vais vous conter date de 1847 ; elle est donc un peu vieille, mais elle mérite d'être conservée dans le *Conteur*, parce qu'elle est historique, qu'elle est du pays et qu'on ne trouvera plus peut-être un type comme celui qui en est le héros.

Il se nommait Hercule Ratabouille et il était Fribourgeois.

C'est un nom impossible, direz-vous ; on ne s'appelle pas Ratabouille.

On porte si bien ce nom-là, qu'on le trouve encore dans une localité du district de la Glâne, à proximité de la frontière vaudoise.

Au mois d'octobre 1847, mon Hercule Ratabouille fut appelé à Fribourg pour défendre la patrie et la religion, deux choses sacrées qu'on disait en danger. Il apprit tant bien que mal à manier un fusil ; quant à marcher au pas, jamais il n'y put parvenir, tant grande était sa bêtise ; bêtise vraiment énorme et qui attirait toujours autour de ce robuste gaillard, — car il était de forte taille, — un cercle de rieurs qui se roulaient par terre en se tordant les côtes.

On n'en verra plus comme cela : il avait vingt et un an, maniait bien le rabot, la scie et le marteau, mais il ne pouvait compter que jusqu'à douze et ne savait pas distinguer son pied droit de son pied gauche. Quand le capitaine commandait : En avant !